



## Les mobilités au cœur de l'équilibre des marchés locaux du travail

La hausse de la population active régionale entre 2006 et 2013 masque des contrastes importants entre les zones d'emploi. Certaines, souvent fragilisées par leur industrie, connaissent des difficultés économiques, tandis que d'autres créent des emplois. Pourtant, aucune n'a vu son chômage se réduire. Les déplacements domicile-travail et les changements de résidence sont des facteurs essentiels pour l'ajustement des marchés du travail au sein de la région. Certaines zones attirent par leur dynamisme économique ou pour des motifs résidentiels. D'autres, poursuivant des tendances de long terme, font face à des pertes démographiques. Enfin, certains territoires subissent durement la crise économique mais la mobilité de leurs actifs permet de contenir, en partie, la montée du chômage.

Hélène Decorme, Anna Simon, Insee

En 2013, en Auvergne-Rhône-Alpes, 3 698 100 personnes occupent un emploi ou en recherchant un. Elles composent ainsi la population active régionale. Le nombre d'actifs présents sur le marché du travail augmente depuis plus de 50 ans. Entre 2006 et 2013, la population active de la région s'est accrue de 226 300 personnes, soit plus vite qu'en France métropolitaine (+ 6,5 % contre + 4,7 %). Ce rythme place Auvergne-Rhône-Alpes en troisième position derrière la Corse et l'Occitanie, qui se démarquent par une croissance particulièrement dynamique (figure 1).

### Trois facteurs favorisent l'augmentation de la population active

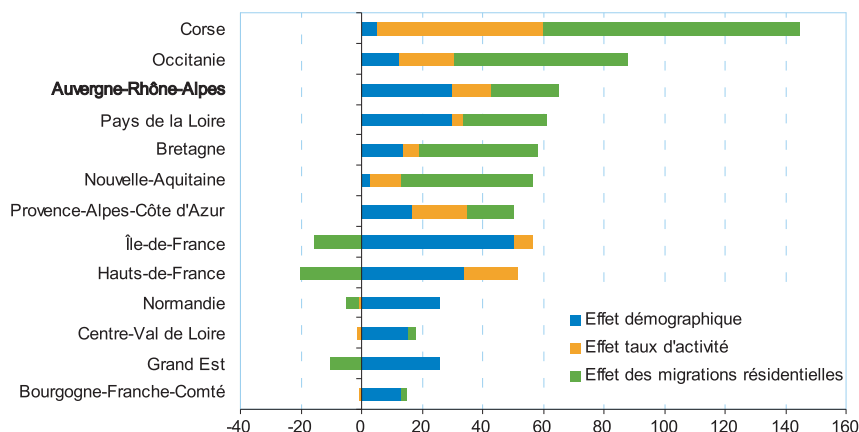
La population active régionale augmente par le jeu de trois facteurs (méthodologie). Le nombre d'actifs s'accroît tout d'abord par l'évolution « naturelle » de la population. Les générations entrant dans la vie active sont en effet plus nombreuses que celles qui en sortent. Sur la période 2006-2013, ce seul effet dit « démographique » amène 104 500 personnes supplémentaires sur le marché du travail (soit 46 % de la hausse). Auvergne-Rhône-Alpes accueille ensuite davantage d'habitants qu'elle n'en voit

partir vers d'autres régions ou l'étranger. En sept ans, elle gagne ainsi 78 500 actifs supplémentaires sous l'effet des migrations résidentielles. Enfin, un cinquième de la croissance de la population active est imputable à la progression des taux

d'activité (+ 43 300 personnes). Ce troisième effet est notamment la conséquence des réformes successives sur les retraites, qui ont entraîné le maintien des seniors en emploi, et dans une moindre mesure, de la hausse de l'activité féminine.

### 1 La démographie, premier moteur de la hausse du nombre d'actifs dans la région

Décomposition de l'évolution de la population active selon l'approche sociodémographique, entre 2006 et 2013, par région (pour 1 000 actifs en 2006)



Note de lecture : pour 1 000 actifs présents en Auvergne-Rhône-Alpes en 2006, la région compte 65 actifs supplémentaires en 2013 : 30 actifs liés à l'effet démographique, 12 à la hausse des taux d'activité et 23 à l'effet des migrations résidentielles.  
Sources : Recensements de la population 2006 et 2013

## Un clivage est/ouest très fort

Certaines zones d'emploi (*définitions*) ont suivi des évolutions très éloignées de la moyenne régionale. Entre 2006 et 2013, les ressources en main-d'œuvre sont stables ou en baisse dans 11 des 36 zones d'emploi de la région, celles de Mauriac et d'Oyonnax perdant jusqu'à 4 % d'actifs (*figure 2*). La situation des zones auvergnates reflète des tendances de long terme. La population en âge de travailler y diminue sous l'effet d'une pyramide des âges vieillissante. Au contraire, dans les zones d'emploi d'Oyonnax, du Mont Blanc et de la Maurienne, le renouvellement des générations joue favorablement sur l'évolution de la population active. Il est cependant contrebalancé par des pertes migratoires et la modification des comportements d'activité. Dans un croissant reliant la zone d'emploi de Vichy à celle du Puy-en-Velay, la population active augmente peu, de 1,1 % à 2,3 % sur la période. Enfin, le nombre d'actifs croît plus fortement dans la moitié est de la région. La plupart de ces zones cumulent des apports migratoires, une hausse des taux d'activité et un effet démographique positif. La zone frontalière du Genevois français connaît une croissance particulièrement élevée (+ 20,7 %), la plus forte de métropole après celle de Porto-Vecchio, en Corse.

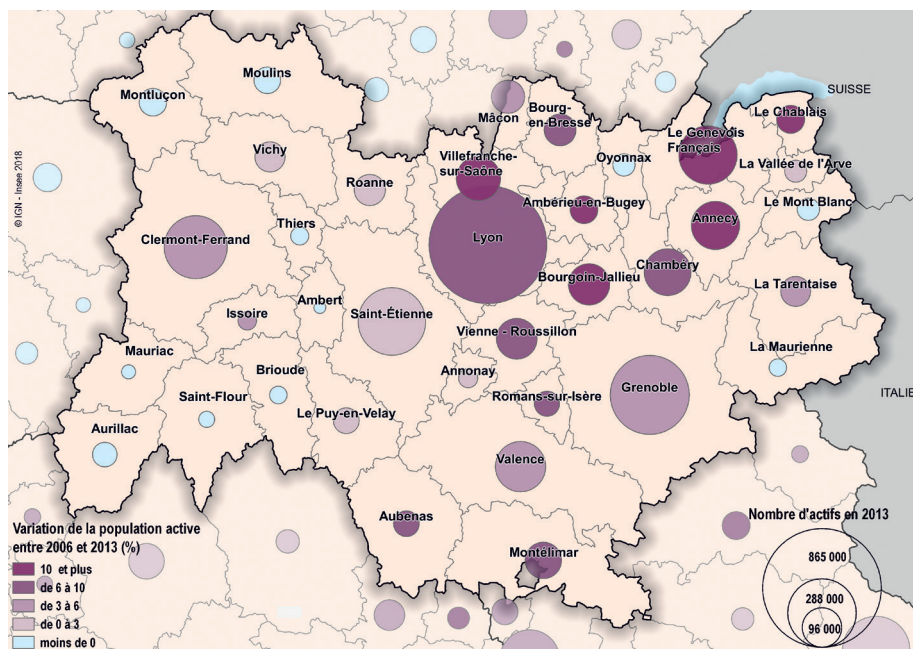
## La hausse du chômage n'est pas toujours liée à des pertes d'emploi

Au cours de la période 2006-2013, les créations d'emplois dans la région ont nettement ralenti avec les difficultés économiques, alors que le rythme d'augmentation de la population active s'est moins infléchi. À l'échelle des zones d'emploi, ces décalages entre l'évolution des emplois et celle des forces de travail disponibles peuvent être importants. Le chômage et la mobilité des actifs vont permettre à l'offre et la demande de travail de s'équilibrer. Des facteurs de nature qualitative complexifient souvent l'ajustement. L'inadéquation entre la qualification des travailleurs et les compétences attendues par les employeurs peuvent représenter des freins à l'équilibre entre offre et demande.

Entre 2006 et 2013, le chômage augmente dans toutes les zones d'emploi de la région ou presque, alors que leurs évolutions d'emploi sont très hétérogènes. La variation de l'emploi oscille entre - 10,9 % et + 9,3 %, pour une augmentation du taux de chômage comprise entre + 0,1 et + 3,4 points. Selon la conjoncture de l'emploi et les spécificités du tissu productif local, l'augmentation du chômage n'appellera pas les mêmes réponses en termes d'accompagnement dans la recherche d'emploi (*encadré*). Dans les zones d'emploi les plus industrielles, la hausse du chômage est principalement la conséquence de mutations économiques (l'emploi baisse de 11 % en Vallée de l'Arve, de 9 % à Oyonnax et 7 % à Thiers). Néanmoins, ce n'est pas nécessairement dans

## 2 À l'ouest de la région, la démographie âgée pèse sur l'évolution de la population active

Variation de la population active par zone d'emploi entre 2006 et 2013 (en %)



Sources : Recensements de la population 2006 et 2013

ces zones que le taux de chômage a le plus augmenté (+ 1,8 point à Oyonnax ou + 1,2 point à Thiers). À l'est, la croissance de l'emploi a été soutenue. Cependant, les arrivées d'actifs créent une pression sur le marché du travail que les navettes n'atténuent qu'en partie. Le nombre de chômeurs y progresse donc aussi. Dans les zones de Montélimar et d'Ambérieu-en-Bugey, le taux de chômage a ainsi augmenté de 1,9 et 1,7 point entre 2006 et 2013.

## Des mobilités déterminantes pour équilibrer besoins et ressources en main-d'œuvre

La relation entre emploi et chômage n'est pas directe, car les zones d'emploi ne forment pas des marchés du travail cloisonnés. Les mobilités liées à l'emploi sont de plus en plus fréquentes.

Tous les résidents d'une zone ne travaillent pas sur place et, inversement, une partie des emplois locaux sont occupés par des personnes de l'extérieur. Ainsi, la poursuite de la périurbanisation intensifie les navettes domicile-travail entre les pôles d'emploi et leur périphérie. Ce phénomène est particulièrement marqué dans les territoires frontaliers de la Suisse, où le taux de stables (c'est-à-dire le taux d'actifs travaillant dans la zone où ils résident) recule de plus de 5 points. Sur l'ensemble de l'espace régional, les frontières des zones d'emploi sont de plus en plus perméables et les déplacements tendent à s'allonger.

Parfois, la mobilité peut aussi aller de pair avec de nouvelles perspectives professionnelles. Une personne ne trouvant pas de travail dans son bassin d'emploi peut être tentée d'élargir ses recherches à l'extérieur de sa zone. Dans des zones comme la Vallée de l'Arve, Oyonnax ou Thiers, les navettes sortantes et/ou les départs résidentiels s'accroissent entre

2006 et 2013. L'arbitrage entre déplacements domicile-travail ou déménagement hors de la zone dépendra de la situation économique locale, du type de métier recherché dans les bassins environnants ou encore de la situation des personnes concernées. L'environnement géographique joue aussi. L'éloignement des grandes agglomérations limite par exemple les débouchés pour les habitants des espaces montagneux ou ruraux. Ceux-ci peuvent être tentés d'aller chercher ailleurs le travail qu'ils ne trouvent plus sur place ou de renoncer à la recherche d'emploi.

Ainsi, les dynamiques démographiques et économiques s'influencent mutuellement dans la mécanique qui permet à l'offre et la demande de main-d'œuvre de s'équilibrer. Les différents types d'ajustements opérant à l'intérieur de la région font ressortir plusieurs profils de zones d'emploi (*figure 3*), avec des interactions fortes entre certains territoires voisins.

## Des zones à l'emploi dynamique

Sur la période 2006-2013, les zones d'emploi de Lyon, Chambéry, Aubenas et Montélimar figurent parmi les plus dynamiques de la région en matière d'emploi. Ce premier ensemble regroupe environ 30 % des actifs de la région. Les emplois de la sphère productive, tournée vers des activités plus porteuses, ont été moins impactés par la crise. Dans le même temps, les emplois liés aux besoins de la population, dont la part est particulièrement forte à Aubenas, ont plus progressé qu'en moyenne régionale. Les zones d'emploi de Lyon et Montélimar reçoivent de plus en plus de navetteurs en provenance des territoires proches (respectivement + 16 % et 26 % en sept ans). Le dynamisme économique des zones de ce groupe et le vivier d'emplois très qualifiés présent dans l'agglomération lyonnaise,

contribuent probablement à attirer de nouveaux habitants. Dans ces quatre zones, les migrations alimentent la croissance de la population active. L'effet des taux d'activité y est supérieur à celui de la plupart des zones d'emploi.

### Des zones de forte attractivité résidentielle, où les actifs navettent de plus en plus

Un deuxième groupe de territoires se caractérise par de nombreuses installations d'actifs et des déplacements domicile-travail en forte hausse vers les grands pôles urbains proches. On y trouve des zones d'emploi qui font système avec la métropole lyonnaise (Villefranche-sur-Saône, Bourg-en-Bresse, Ambérieu-en-Bugey, Bourgoin-Jallieu et Vienne-Roussillon), mais aussi Romans-sur-Isère et Annecy, qui entrent dans les aires d'influence de Valence et Genève. Dans l'ensemble de ces zones, les nouvelles générations arrivant sur le marché du travail compensent très largement le nombre de départs à la retraite. L'effet démographique est le premier facteur d'augmentation de la population active, devant les migrations résidentielles. L'emploi augmente, notamment par le biais de l'économie présentielle. Les créations d'emplois (+ 20 400 sur la période 2006-2013) associées à une hausse des navettes sortantes (+ 28 200), ne permettent cependant pas d'absorber en totalité le surcroît d'actifs (+ 53 700 personnes). Le chômage augmente donc malgré tout. Dans la zone de Bourg-en-Bresse, cette progression a été plus forte car les déplacements domicile-travail ont moins joué dans l'ajustement.

Le Genevois français et le Chablais ont un profil comparable à celui de ces zones à forte attractivité résidentielle, mais s'en démarquent par l'ampleur de l'évolution des navettes sortantes, en particulier vers la Suisse. D'une part, les perspectives d'emploi présentes dans le bassin lémanique attirent des actifs de toutes provenances, d'autre part des avantages fonciers poussent des personnes travaillant déjà en Suisse à s'installer du côté français de la frontière. Entre 2006 et 2013, un tiers de déplacements domicile-travail supplémentaires sont recensés depuis ces zones vers l'extérieur. En outre, plus de la moitié de la croissance de la population active est alimentée par les migrations. La progression des taux d'activité et l'effet démographique amènent aussi un nombre croissant d'actifs sur le marché du travail. La population active a ainsi augmenté 2 à 4 fois plus vite que l'emploi sur la période 2006-2013.

### Des territoires au marché du travail peu dynamique, à l'image de leur démographie

Dans un ensemble de zones d'emploi peu denses de l'ex-Auvergne (Aurillac, Saint-Flour, Mauriac, Brioude, Montluçon, Moulins et

Thiers), le nombre d'actifs diminue de 2 % entre 2006 et 2013. Le recul de la population active dans ces zones est principalement la conséquence d'une démographie âgée. Leur attractivité étant limitée, cette baisse n'est pas compensée par les arrivées résidentielles. Pour trois d'entre elles, l'effet des taux d'activité joue aussi négativement. Si les tendances démographiques récentes se poursuivent, la population active du Cantal pourrait baisser de 13 % à horizon 2050. Le faible niveau d'activité économique et la déprise démographique s'auto-alimentent. L'emploi baisse, mais la diminution tendancielle du nombre d'actifs permet de contenir le chômage. Trouver du travail dans les territoires voisins est souvent difficile pour les habitants de ces territoires relativement enclavés. Les échanges domicile-travail avec les autres zones d'emploi sont donc rares et, dans l'ensemble, varient peu. Ils sont cependant plus importants dans celles de Brioude et de Thiers. À Thiers, la hausse des navettes vers l'extérieur, combinée à des départs de la zone, permet de contenir la progression du chômage malgré les fortes pertes d'emploi industrielles.

La situation est un peu plus favorable dans la zone d'emploi de Clermont-Ferrand et celles de sa périphérie. Dans l'ensemble, l'emploi y progresse légèrement. Le nombre d'actifs augmente, certes moins vite qu'en moyenne régionale, et principalement sous l'effet des migrations. Clermont-Ferrand attire par son rôle de pôle d'emploi majeur, les zones de Vichy et d'Issoire davantage pour des motifs résidentiels. Le marché du travail auvertois a un profil plus singulier et s'équilibre grâce aux navettes entrantes. La zone offre en effet

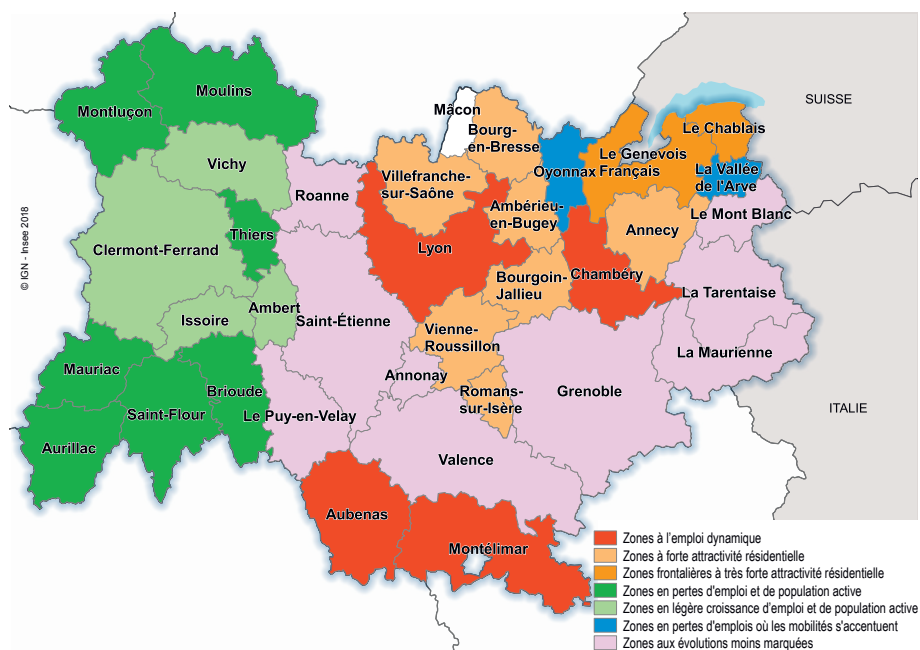
plus de postes qu'elle ne compte de résidents en emploi.

### Dans la Vallée de l'Arve et à Oyonnax, les mobilités s'accroissent face au recul de l'emploi industriel

Les industries de la Vallée de l'Arve et du bassin d'Oyonnax ont connu d'importantes difficultés économiques. Entre 2006 et 2013, ces deux zones réunies ont perdu 6 300 emplois. Néanmoins, les mobilités ont limité la progression du chômage. Dans la zone d'Oyonnax, les départs ont été très nombreux en comparaison des arrivées, contribuant à réduire la population active de 6,8 %. En Vallée de l'Arve, ce sont plutôt les déplacements domicile-travail qui ont joué ce rôle d'amortisseur. La main-d'œuvre résidente a pu trouver plus facilement des débouchés dans les zones voisines du Mont Blanc, du Genevois français, ainsi qu'en Suisse. Face à la diminution de l'emploi local, les navettes quotidiennes vers l'extérieur sont donc en forte hausse (+ 2 200 personnes) tandis que celles en provenance des zones voisines se réduisent (- 950). Le taux d'activité des 25-54 ans est par ailleurs resté stable dans ces deux zones, alors qu'il a progressé de 1,5 point dans la région. Dans un contexte économique difficile, cette stagnation peut refléter un arbitrage entre chômage et inactivité de certains chômeurs découragés face à de faibles perspectives d'emploi. Enfin, contrairement à d'autres territoires accusant des pertes d'emplois, l'effet démographique est largement positif à Oyonnax et en Vallée de l'Arve. Leur population est, en effet, relativement jeune.

### 3 Différents fonctionnements du marché du travail, mais des proximités géographiques

Sept profils de zones d'emploi



Note : la zone d'emploi de Mâcon n'a pas été incluse dans la typologie (son pôle d'emploi principal est situé à l'extérieur de la région). Sources : Recensements de la population 2006 et 2013



## Des territoires aux évolutions moins marquées

Dans un dernier ensemble de zones d'emploi, la population active croît modestement. Les variations de l'emploi, tantôt positives, tantôt négatives, sont de moindre ampleur dans l'ensemble. Dans celles de Roanne, Saint-Étienne, Annonay et Puy-en-Velay, l'ajustement semble se faire par le chômage, davantage que par les mobilités quotidiennes. Dans les zones

de Grenoble et Valence, la population active et l'emploi augmentent, mais moins que dans celles de Lyon ou Chambéry par exemple. L'étendue de ces zones d'emploi, dont certaines communes périphériques sont difficiles d'accès, contribue à la faible mobilité des actifs hors de ces zones. Par ailleurs, malgré les gains d'emploi, les arrivées d'actifs ne sont que légèrement supérieures aux départs. Les migrations contribuent donc très peu à l'évolution de la population active (+ 0,4 % de croissance contre + 4,8 % dans la zone d'emploi

d'Annecy et + 7,9 % dans celle d'Aubenas). Enfin, les dynamiques migratoires jouent un rôle important dans l'évolution de la population active des zones alpines. Il y a peu de navettes vers l'extérieur. En 2013, les taux de stables dans les zones du Mont Blanc, de la Tarentaise et de la Maurienne sont compris entre 86 % et 91 %, contre 80 % en moyenne dans les zones d'emploi de la région. Sur le plan de l'emploi, leurs situations sont contrastées : hausse en Tarentaise et baisse en Maurienne. ■

### L'attractivité économique peut alimenter une certaine forme de chômage

Les migrations de longue distance sont souvent associées à des mobilités professionnelles (*pour en savoir plus*). Certains déménagent pour accroître leurs chances de retrouver un emploi, d'autres pour suivre un conjoint qui change d'emploi. Se pose alors pour eux la question des possibilités d'emploi sur le territoire d'accueil. L'arrivée d'actifs sur un territoire peut ainsi alimenter un chômage « importé ». Les actifs venus s'installer en Auvergne-Rhône-Alpes au cours de l'année 2013 sont plus souvent au chômage que ceux qui y résidaient déjà (25 % contre 12 % en 2014). De même, dans 40 % des couples composés de deux actifs nouvellement arrivés, au moins un des conjoints se déclare au chômage (des femmes le plus souvent), contre 14 % dans les couples qui habitaient déjà la région. Cependant, ce chômage n'est pas forcément de longue durée, dans la mesure où il peut être consécutif à la migration (notamment quand le changement de résidence s'effectue en couple). Ainsi, seuls deux actifs nouvellement arrivés et se déclarant au chômage sur dix recherchaient déjà un emploi avant leur migration.

Les comportements de mobilité sont très liés aux caractéristiques individuelles telles que l'âge, le niveau de diplôme et la situation familiale. Cela contribue à expliquer que le chômage touche diversement les actifs déjà présents dans la région et ceux qui s'y sont installés récemment.

### Le regard du partenaire

Favoriser l'accès à l'emploi ou l'employabilité des nouveaux arrivants sur un territoire est un enjeu important pour Pôle emploi. Parmi les multiples situations que recouvre cette problématique, on retrouve d'abord celle des demandeurs d'emploi qui déménagent en raison du faible nombre d'opportunités de recrutement, pour tenter leur chance, parfois en famille, dans des zones d'emploi qui leur paraissent plus attractives. Pôle emploi doit alors s'assurer que les personnes en recherche d'emploi ont connaissance de la réalité du marché du travail local, des métiers qui recrutent, des compétences recherchées par les employeurs, de l'offre de formation et des spécificités éventuelles du territoire (zone frontalière, saisonnalité de l'emploi...). Des solutions de transition professionnelle doivent aussi être recherchées pour les conjoints de salariés mutés ou de retour d'expatriation. Ces derniers peuvent exercer un métier peu présent (voire qui n'existe pas) dans la zone d'emploi d'arrivée. Pour certains, créer sa propre entreprise ou activité (consulting par exemple) peut être une alternative. Pôle emploi peut aussi apporter un appui spécifique dans ces situations.

Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

## Sources, définitions et méthodologie

Les données proviennent des exploitations 2006 et 2013 du recensement de la population. Le nombre de chômeurs s'entend au sens du recensement de la population. En revanche, seuls les taux de chômage localisés (ou au sens des normes internationales) sont cités ici.

Une **zone d'emploi** est un espace à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

La **population active** regroupe la population active occupée (ayant un emploi) et les chômeurs. Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Les **navettes** sont les déplacements quotidiens entre le domicile et le lieu de travail. Les **migrations résidentielles** correspondent à des changements de domicile.

La **variation de population active** est tributaire des arrivées de jeunes dans les âges actifs et des départs de fin d'activité (effet démographique), des modifications de comportement vis-à-vis de l'activité (effet taux d'activité) et des migrations résidentielles qui jouent sur le volume de la main-d'œuvre. Chacun de ces effets est quantifié en maintenant les deux autres constants sur la période.

Vue sous un angle lié au marché du travail, l'évolution de la population active résulte de l'évolution de l'emploi au lieu de travail, du nombre de chômeurs et des navettes domicile-travail. On obtient ainsi les égalités suivantes :

*Variation de la population active*

*= effet démographique + effet des taux d'activité + effet des migrations résidentielles*

*= variation de l'emploi (au lieu de travail) + variation du chômage – variation du solde des navettes domicile-travail*

La **typologie** a été réalisée sur la base de ces six variables décomposant l'évolution de la population active, pour la période 2006-2013.

### Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184  
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :  
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :  
Aude Lécroart  
Philippe Mossant

#### Mise en page :

Agence Elixir, Besançon

Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)

ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2018

## Pour en savoir plus

- « Emploi, chômage, revenus du travail », *Insee Références*, édition 2018
- « Des territoires inégalement touchés par l'éloignement de l'emploi », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 52, décembre 2017
- « Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans », *Économie et statistique* n° 381-382, 2005

